

Pabu Infos

Le magazine municipal
de la ville de Pabu



Ecole du Croissant



Ecole du bourg bilingue Gilles Servat



P4-5 Informations pratiques

Pabu s'habille de rose pour Octobre

P6-7 Santé publique

P8-9 Travaux

P10-12 Vie scolaire

P13 Citoyenneté

P14 Vie associative et sportive

P15 CCAS

P16-20 Dossier de Presse

P21 Histoire

P22-23 Mediathèque

P24-29 Vie associative et culturelle





**INSTALLATION • DÉPANNAGE
PLOMBERIE • CHAUFFAGE • SALLE DE BAINS
ÉLECTRICITÉ • ENTRETIEN**

**7 rue Léon Blum
PABU - 02 96 44 08 03**

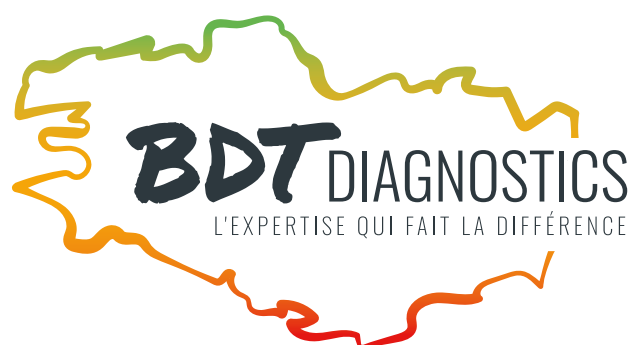


**SPÉCIAL
ANNONCEURS**



***Vous souhaitez
figurer dans votre
magazine municipal
de Pabu ?***

**Contactez Emilie Malargé
02 96 11 97 01 em@roudenn.bzh**



**Diagnostics immobiliers
Vente
DPE
Audit énergétique**

**Emmanuel Beaudet
bdt.diagnostics@gmail.com
06 52 41 30 35**

SOMMAIRE

Editorial p.3

Informations pratiques

Dossier énergie p.4-5

Santé publique p.6-7

Travaux p.8-9

La vie scolaire 10-12

Citoyenneté p.13

Vie associative

et sportive p.14

CCAS p.15

Revue de presse p. 16-20

Un peu d'histoire p.21

Médiathèque 22-23

La vie culturelle et

associative

Club des Ajoncs d'Or p.24

Amicale laïque p.25

Amis des potiers p.26

FNACA p.27

Rando Pabu p.28

Rugby p.29

CMJ p.29

Expression

de la minorité p.30

Calendrier des

manifestations p.30

Application Monvillage p.31

Nouveaux services p.31



Flashez-moi pour
accéder au site
internet de la
commune

Éditorial

Une rentrée sereine...



En septembre plusieurs rentrées ont eu lieu dans les écoles, les entreprises, les associations.

L'école du croissant a accueilli 160 élèves. Des travaux importants ont eu lieu pendant les vacances d'été en particulier sur deux classes : la classe de CP, et la classe pour l'inclusion scolaire.

Le self quant à lui sera fonctionnel à la rentrée des vacances de la Toussaint, il s'agit d'un investissement important de plus d'1 million d'euros.

En général, le self rend les enfants plus autonomes, plus responsables et moins stressés au moment du repas.

De plus cela réduit les temps de service et les repas deviennent plus fluides et moins contraignants pour les enfants comme pour le personnel.

Cent enfants ont franchi les portes de l'école bilingue, il s'agit d'un effectif en croissance. Une réflexion est en cours pour modifier le mode de chauffage en utilisant la géothermie pour l'école comme pour la mairie.

Quant au lycée du Restmeur, il a accueilli 337 élèves et apprentis.

Au niveau associatif, Bernard Henry, adjoint, a reçu le samedi 4 octobre les présidents des différentes associations pabuaises. Ensemble ils ont fait le point sur les manifestations à venir et fait part à notre adjoint de leurs desideratas.

À noter l'arrivée sur notre commune d'une nouvelle association, qui propose des ateliers de méditation à thème.

Pour ce qui est des entreprises, la SCI PHAM va construire un bâtiment artisanal de production de nourriture vietnamienne avec un magasin de vente sur la zone de Saint-Loup.

Enfin une tribune pour les spectateurs et des pare-ballons vont être aménagés au stade de football du croissant.

D'autre part, des travaux ont débuté sur le terrain, à proximité immédiate du parc animalier. Il s'agit d'un futur parc d'éducation à l'environnement, tandis que le chemin du Rucaër est en cours de réfection sur plus de un kilomètre.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une belle fin d'année à toutes et tous.

Bien cordialement

Pierre SALLIOU
Maire de Pabu

Diffusion : Mairie de Pabu, rue de la Mairie 22200 Pabu Tél. 02.96.40.68.90 – Fax 02.96.40.68.99
Directeur de la publication : Pierre Salliou. Responsable de la rédaction : Denise Thomas
Comité de rédaction : mairie de Pabu - Photos : mairie de Pabu
Conception & impressions : Roudenn Grafik Guingamp

QUELQUES PISTES

pour réduire sa facture d'électricité

L'agence de la transition écologique (Ademe) a élaboré un guide pour aider à réduire la facture d'électricité. Quels sont les équipements les plus énergivores ? Quel comportement adopter ? Voici quelques pistes que l'agence évoque :

Le réflexe pour vos achats : l'étiquette énergie

Lorsque vous achetez un équipement, pensez à bien regarder l'étiquette énergie afin d'évaluer la consommation de l'appareil.

L'étiquette est obligatoire pour la plupart des équipements électroménagers. L'échelle de notation de l'étiquette énergie s'étend de **G** à **A** pour les appareils tels que les lave-linges, **lave-vaisselles**, **réfrigérateurs**, **télévisions** par exemple.

À savoir

Depuis le 1^{er} septembre 2021, les ampoules et LED sont elles aussi concernées par ce nouvel étiquetage. Grâce à l'étiquette énergie, vous pouvez-vous faire une idée précise de la consommation de votre futur appareil et ainsi prendre en compte, au-delà du prix d'achat, son coût d'utilisation.

Équipements électroménagers : les bons gestes au quotidien

Quels sont les appareils électroménagers les plus énergivores ?

Certains de vos appareils électroménagers sont particulièrement gourmands en énergie. Il est indispensable de les identifier afin de pouvoir limiter au mieux leur consommation.

Classement des appareils électroménagers selon leur consommation en kilowattheure (classement du plus énergivore au moins énergivore selon l'Ademe) :

- combiné réfrigérateur + congélateur : environ 350 kWh/an
- congélateur : environ 300 kWh/an
- sèche-linge : environ 300 kWh/an
- lave-vaisselle : environ 190 kWh/an
- téléviseur : environ 190 kWh/an
- réfrigérateur : environ 170 kWh/an
- plaques de cuisson vitrocéramique : environ 160 kWh/an

- four : plus de 150 kWh/an
- lave-linge : environ 100 kWh/an
- micro-ondes : environ 40 kWh/an.

Comment réduire la consommation de vos appareils électroménagers ?

Pour les appareils tels que **réfrigérateurs** et **congélateurs**, il est conseillé de bien choisir votre appareil en fonction de sa capacité et de vos besoins. Pour ces appareils, veillez aussi à les éloigner des sources de chaleur.

Pour le linge, là aussi, il vous est recommandé de bien choisir la capacité de votre lave-linge de façon à ne pas gaspiller l'énergie dans des lave-linges d'une trop grande capacité. Privilégiez les programmes « éco », et les températures basses. Lorsque votre linge a été lavé, le séchage à l'air libre est le plus recommandé.

Pour la vaisselle, on note que les récents modèles de **lave-vaisselles** sont plus économes en eau qu'une vaisselle à la main. Pour une meilleure performance de l'appareil, lorsque vous remplissez votre lave-vaisselle, pensez à bien enlever les miettes des assiettes. Privilégiez là aussi le programme « éco », et entretenez régulièrement l'appareil (filtre, niveau de sel, tuyaux, etc.). Laver sa vaisselle à 50 °C ou avec le programme « éco » consomme jusqu'à 45 % moins d'électricité qu'un programme intensif.

Enfin, pendant la cuisson de vos aliments, des gestes simples peuvent permettre d'économiser l'électricité comme mettre un couvercle sur l'eau qui bout ou cuire plusieurs plats en même temps dans le four par exemple. Pour le choix des appareils, il est conseillé d'éviter les fours à pyrolyse dont le mode de nettoyage est énergivore.

Que faire pour les appareils connectés ?

Si la consommation individuelle de chaque appareil connecté est moins

importante que celle des équipements électroménagers, la multiplication de ce type d'appareils explique l'augmentation des consommations électriques.

Restez donc vigilants lorsque vous vous équipez de télévisions, ordinateurs, imprimantes, photocopieurs, équipements multifonctions, etc.

Évitez le suréquipement de votre logement et ne laissez pas vos appareils allumés toute la journée, préférez le débranchement de vos appareils à la mise en veille. Éteindre les veilles peut permettre d'économiser jusqu'à 15 % de la facture d'électricité (hors chauffage et eau chaude), soit plus de 100 euros par an.

À savoir

Les applications et services en ligne fonctionnent en mode réseau et leur consommation pour la veille réseau peut atteindre plusieurs dizaines de watts. Il en va de même pour les téléphones portables qui utilisent des applications et des services en ligne qui se mettent à jour et utilisent la batterie.

Réduire sa facture en faisant attention à l'éclairage et au chauffage

Mieux utiliser l'éclairage

Il est possible de faire baisser sa facture d'électricité en changeant l'éclairage de votre logement : privilégiez les lampes à LED ou les lampes fluocompactes (LFC). Lors de vos achats, l'étiquette énergie vous permet de vous aider à choisir une lampe avec une bonne performance énergétique. Il est aussi conseillé de faire attention au sur éclairage, de choisir des abat-jours clairs, plus lumineux, et de profiter un maximum de la lumière naturelle.

Mieux utiliser le chauffage

Le chauffage est le premier pôle de consommation d'électricité pour les Français. Pour réduire votre facture

d'électricité, **installez une régulation et une programmation du chauffage** permettant de ne pas chauffer inutilement votre logement lorsque vous êtes absent. Il est recommandé de remplacer les radiateurs anciens par des **radiateurs plus performants** et d'utiliser, quand cela est

possible, une énergie provenant d'une source différente en complément de l'électricité pour se chauffer, telle que le chauffage au bois.

Pour conserver la chaleur de votre logement, pensez également à fermer les volets la nuit pour éviter les déperditions

de chaleur par les surfaces vitrées.

En réalisant des **travaux de rénovation énergétique** afin de réduire votre facture d'énergie, vous pouvez bénéficier de MaPrimeRénov', une aide accessible à tous les propriétaires qui souhaitent améliorer le confort de leur logement.



Comment solliciter l'aide MaPrimeRénov' par geste ?



1. La première étape consiste à prendre un rendez-vous avec un conseiller dans un Espace Conseil France Rénov' proche de chez vous afin de vous renseigner sur l'aide adéquate à votre situation.
2. Vous choisissez ensuite votre professionnel RGE en comparant les devis proposés par plusieurs professionnels contactés.
3. Vous constituez votre dossier et le créez sur le site **maprime-renov.gouv.fr** en déposant votre demande. Vous devez fournir, lors de ce dépôt, les pièces et informations suivantes : état civil et date de naissance des membres du foyer, votre dernier avis d'impôt sur les revenus, votre adresse e-mail, le devis du professionnel RGE choisi et le montant des autres aides et subventions que vous percevez pour ces travaux (la démarche de création de compte ne peut être accomplie que par le particulier demandant la prime).
4. Une fois l'accord de l'Agence nationale de l'habitation (Anah)

reçu, vous pouvez effectuer les travaux prévus avec le professionnel sélectionné. Il vous revient de veiller à ce que les travaux soient conformes aux normes et au devis.

5. Une fois les travaux terminés, vous devez déposer votre facture dans votre espace en ligne et demander le versement de la prime.
6. La subvention vous est versée en une fois par virement bancaire.

À savoir

Une fois que vous avez déposé votre demande de prime en ligne, vous recevez un accusé de réception vous indiquant que l'Anah va étudier votre demande. **Cet accusé de réception ne signifie pas que l'Anah vous accorde la prime.**

Les travaux et prestations peuvent commencer uniquement après l'accusé de réception de l'Anah.

La décision d'octroi de la prime ou de rejet de la demande de prime est prise au regard de l'intérêt de votre projet sur le plan économique, social, environnemental et technique. La décision d'octroi de la prime est prise dans la limite des autorisations d'engagement annuelles inscrites au budget de l'Anah, les raisons du refus sont précisées.

Vous pouvez également utiliser le simulateur suivant : <https://mesaidesreno.beta.gouv.fr/>



Informations importantes

- Les modalités d'attribution du chèque énergie à partir de 2025 ont été fixées par l'article 173 de la loi du 14 février 2025 de finances pour 2025.
- L'envoi des premiers chèques énergie interviendra en novembre 2025.
- Les demandes de chèque énergie 2025 pourront être déposées sur une plateforme disponible sur le site du chèque énergie à partir de mi-octobre 2025 et jusqu'au 28 février 2026. Elles pourront également être formulées par courrier.

Vous n'avez pas reçu de chèque énergie ?

Le chèque énergie est attribué sous conditions de ressources.

- Si vous êtes éligible, vous recevez automatiquement votre chèque énergie, à votre nom, par courrier (à la dernière adresse que vous avez indiquée à l'administration fiscale)
- Si vous n'avez pas reçu de Chèque énergie, nous vous invitons à vérifier votre éligibilité via le simulateur ou à consulter le calendrier d'envoi

En tant que bénéficiaire, vous avez besoin d'aide ?

Vous pouvez contacter l'assistance utilisateur par téléphone du lundi au vendredi de 08h00 à 20h00 - **0 805 204 805 (Service & appel gratuits)**



L'APPLI

carte Vitale



L'appli carte Vitale est désormais disponible en Côtes d'Armor et déployée progressivement dans toute la France. L'appli carte Vitale est une alternative complémentaire à la version physique, elle ne vient pas la remplacer.

Quels avantages concrets ?

Avec l'appli, plus d'oubli de sa carte Vitale

Avec l'appli carte Vitale sur son smartphone, on est sûr de toujours avoir sa carte Vitale sur soi. L'application sert dans les mêmes situations que votre carte Vitale physique, avec les professionnels de santé (consultation médicale, délivrance de médicaments à la pharmacie...) et les établissements de santé (hospitalisation par exemple). Elle permet aussi la prise en charge de ses ayants droit.



Une carte Vitale toujours à jour

À la différence de la carte Vitale physique qu'il faut régulièrement mettre à jour, l'appli carte Vitale est toujours à jour lorsque le professionnel de santé l'utilise.

Des dépenses de soins facilement consultables

Comme sa version physique, la carte Vitale sur smartphone est gratuite et contient les informations nécessaires au remboursement des dépenses de soins. À chaque utilisation, l'application permet d'accéder au suivi des dépenses de soins réalisées. Celles-ci restent visibles dans l'application durant les 7 jours suivant l'utilisation chez le professionnel de santé.

En cas de perte ou de vol de la carte Vitale, une version dématérialisée rapidement disponible

Avec l'appli carte Vitale, vous pouvez désormais obtenir une version dématérialisée de votre carte rapidement en cas de perte ou de vol de la carte Vitale physique, cela même si

vous avez fait une déclaration de perte auprès de l'Assurance Maladie. Vous pouvez ainsi continuer à l'utiliser pour la prise en charge de vos soins auprès des professionnels de santé, sans attendre la réception d'une nouvelle carte.

Confidentialité et sécurité garanties

L'appli carte Vitale dispose d'un niveau de sécurité garanti par les pouvoirs publics. L'accès à l'application est sécurisé grâce à une double authentification, par le smartphone et par un code secret personnel à 6 chiffres.

Elle est conforme à la réglementation RGPD sur le respect de la protection des données personnelles.

L'appli carte Vitale contient les données en lien avec les remboursements (identité de l'assuré et celles des ayants-droit, numéro de sécurité sociale, régime d'assurance maladie et organisme de rattachement, résumés de factures des soins). Elle permet d'attester de l'affiliation à l'assurance maladie obligatoire et ne contient pas d'information médicale.

APPLI CARTE VITALE : COMMENT L'ACTIVER ?





OCTOBRE

Rose

Ce n'est pas parce qu'Octobre Rose est passé, qu'il ne faut plus y penser :

Le cancer du sein est le cancer le plus fréquent chez la femme. Une femme sur huit sera concernée au cours de sa vie par le cancer du sein. Pourtant, détecté tôt, il guérit dans 9 cas sur 10.

Le dépistage organisé du cancer du sein : un geste simple pour votre santé.

Vous avez entre 50 et 74 ans ?

Aucun symptôme ni antécédent familial ?

C'est pour vous que le dépistage organisé a été mis en place.

Tous les deux ans, vous recevez (ou allez recevoir) un courrier de l'Assurance Maladie, ou une notification dans votre compte Ameli, vous invitant à réaliser une mammographie

Comment se déroule le dépistage organisé ?

La mammographie est réalisée chez un radiologue agréé, proche de chez vous. La mammographie est un examen relativement rapide, non douloureux pour la majorité des femmes, et toutes les mammographies normales sont relues une seconde fois pour plus de sécurité, au CRCDC Bretagne.

Important

Dès l'âge de 25 ans, un examen clinique des seins est recommandé tous les ans, auprès d'un médecin généraliste, d'un gynécologue ou d'une sagefemme.

Un antécédent personnel ou familial de cancer du sein

Un suivi personnalisé peut être nécessaire. Parlez-en à votre médecin, votre gynécologue ou votre sagefemme : ce sont eux qui vous guideront vers le parcours le plus adapté à votre situation.

Une modification de vos seins ?

Grosueur, écoulement, changement de forme, de couleur ou de texture : n'attendez pas l'invitation au dépistage. Ces signes relèvent d'une consultation médicale urgente, pas du dépistage organisé. Parlez-en à votre professionnel de santé !

Pour plus d'infos, contactez l'antenne la plus proche...
Côtes d'Armor : 02.96.60.83.00
antenne22@depistage-cancer.bzh

ARRIVÉES DE NOUVELLES SIGNALÉTIQUES

dans les communes

Le Gouvernement a étendu cet été (décret du 27 juin 2025) l'interdiction de fumer à de nouveaux espaces extérieurs :

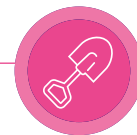
- **Parcs et jardins publics**
- **Plages pendant la saison balnéaire**
- **Zones affectées à l'attente des voyageurs**
- **Espaces non couverts des bibliothèques et des équipements sportifs**
- Et, depuis le 23 juillet 2025, **aux abords immédiats des établissements scolaires, des établissements destinés à l'accueil, à la formation ou à l'hébergement des mineurs**, des bibliothèques et équipements sportifs, aux horaires d'ouverture, dans un périmètre d'au moins 10 mètres (arrêté du 21 juillet 2025)

Pour rappel, l'interdiction de fumer était déjà en vigueur : dans les lieux fermés, les moyens de transport collectifs, les espaces non couverts des établissements scolaires et des établissements destinés à l'accueil, la formation ou l'hébergement des mineurs, les aires de jeux, les bois et les forêts.

La mise en place de ces espaces extérieurs sans tabac constitue une mesure dont l'efficacité est scientifiquement prouvée pour protéger la santé publique, et plus particulièrement celle des jeunes générations, des effets nocifs du tabac. Les espaces sans tabac permettent d'encourager l'arrêt du tabac, de prévenir l'exposition au tabagisme passif, de dénormaliser la consommation de tabac et de protéger l'environnement.

Chaque lieu concerné par une interdiction de fumer sera clairement indiqué comme « espace sans tabac » à l'aide d'une signalisation réglementée comme ci-dessous.





LE POINT

sur les travaux

Sécurisation de la traversée de la RD 712 Carrefour du cozen

Conformément à ce qui avait été annoncé et après avoir retenu l'entreprise Eurovia pour ce chantier, les travaux d'élargissement de la route départementale avec création d'un îlot pour une traversée en deux temps ont vocation à débuter mi-novembre. Ils seront précédés d'une intervention de l'agglomération sur une conduite d'eau potable. S'agissant des restrictions de circulation et afin de

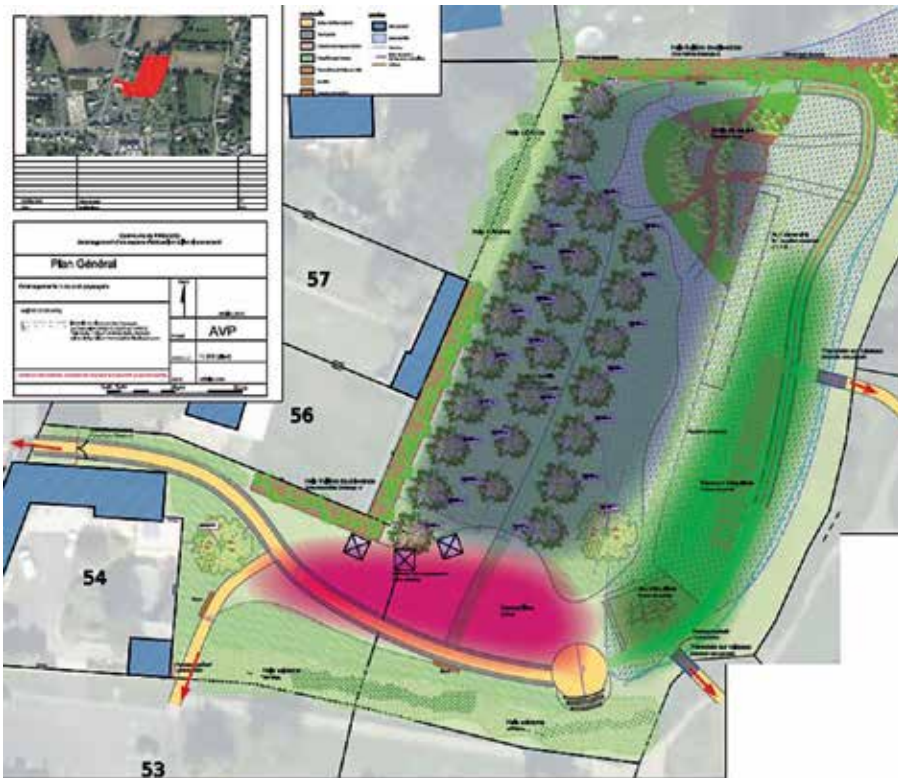
garantir la sécurité de tous, pendant la durée des travaux (estimés à trois semaines), la route départementale sera barrée. Les véhicules légers pourront néanmoins sortir vers le Grand Kermin en venant de Saint Agathon et sortir depuis l'avenue Pierre Loti vers Saint Agathon. Les déviations seront annoncées préalablement, en lien avec le Département.



Stade du Cozen

Le mois de septembre a permis à l'entreprise Nathis d'installer les pare-ballons le long du terrain de football. Au mois de novembre, c'est l'implantation de la tribune couverte qui devrait pouvoir débuter. Une entreprise réalisera d'abord une dalle béton puis la société Bati sport interviendra pour poser la tribune. Nul doute que cet équipement permettra aux spectateurs de venir encourager l'AS Pabu dans de meilleures conditions.





Parc d'éducation à l'environnement

La création d'un parc d'éducation à l'environnement a débuté en septembre. Il s'agit d'aménager sommairement un espace naturel situé dans le prolongement du parc animalier actuel. Les deux espaces seront reliés par des passerelles et un chemin en sable sera réalisé en partie basse de la parcelle. Un cheminement est aussi prévu dans les zones plus humides, en respectant les contraintes qu'imposent les milieux humides. Plusieurs plantations sont prévues (arbres fruitiers, saules, haies), de même que l'installation de clôtures et la réalisation d'un théâtre de verdure. Dans un second temps, des aires de jeux en bois pourront être aménagées.

Self de l'école du croissant :

L'entrée en fonctionnement du nouveau restaurant scolaire est prévue pour la rentrée de novembre. Les difficultés rencontrées sur le chantier ont été nombreuses, mais les délais semblent pouvoir être tenus. La réalisation des sols et des peintures se déroulera début octobre, tandis que l'implantation des équipements de cuisine et de l'ensemble du mobilier interviendra mi-octobre. Les services techniques seront à pied d'œuvre pendant les vacances pour achever les nombreuses tâches restant à réaliser pour rendre l'opération possible.



Programme de voirie 2025 :

Les travaux prévus chemin du Rucaër confiés à l'entreprise SPTP ont commencé fin septembre et devront durer un mois. Ils ont été légèrement modifiés après prise en compte des remarques des riverains à l'issue de la réunion publique du 16 septembre 2025.

■ **Jean-François RAULT,**
adjoint aux travaux





RENTRÉE SCOLAIRE

dans nos écoles

La rentrée 2025 marque le retour des enfants dans nos deux établissements avec énergie et enthousiasme. Sous la direction de Delphine Nedelec, l'École du Croissant accueille cette année 160 élèves, ainsi que 6 élèves au sein de l'Unité d'Enseignement Externalisée (UEE).

Les enfants y sont répartis dans 7 classes ordinaires :

- 2 classes enfantines : Nadège Sabouraud – ATSEM : Rajae, Laurence Berleau – Delphine Nedelec et ATSEM : Sylvie
- 1 classe GS/CP : David Bescont et l'ATSEM : Hélène
- 1 classe CP/CE1 : Gwenaél Leroux
- 1 classe CE1/CE2 : Sophie Le Gallic
- 1 classe CE2/CM1 : Sabrina Milonnet
- 1 classe CM2 : Mathias Tarnier

L'UEE est confiée à Louis Kerveadou, en remplacement d'Aurore Bricot, accompagné de Lucie Bourdon (AESH). Trois AESH complètent l'équipe : Laure Auregan, Anne Baril et Lydie Chevrolat.

Cette rentrée voit également l'arrivée de trois nouveaux enseignants : David Bescont, Gwenaél Leroux et Louis



Rentrée de l'équipe éducative et des agents en charge du périscolaire et de la restauration de l'école du croissant entourés du maire et de l'adjointe à la vie scolaire.

Kerveadou. Nous leur souhaitons la bienvenue et une année riche en apprentissages et en découvertes !

Du côté de l'école bilingue Gilles Servat, sous la direction d'Isabelle Michat, l'école conserve ses 4 classes avec un total de 100 élèves :

- TPS/PS/MS : 29 élèves inscrits dont 28 présents pour le moment, encadrés par Christèle Leray (enseignante), Claire Jourden (ATSEM) et Laurine (élève alternante)
- GS/CP : 24 élèves, avec Isabelle Michat et Isabelle Régnauld (Master 2 alternante le lundi), accompagnées de Élodie Pastol (ATSEM)
- CE1/CE2 : 25 élèves, encadrés par Céline Poëns (enseignante) et deux stagiaires de Master 2 à 33 %
- CM1/CM2 : 23 élèves pris en charge par Klervi Lalande, contractuelle à titre provisoire

Deux AESH complètent l'équipe :

Gaëlle Chevance et Laure Auregan. La stabilité de l'équipe et la continuité pédagogique permettent aux élèves de progresser sereinement tout au long de l'année.



Rentrée des Atsem et des agents en charge du périscolaire et de la restauration.



LA BOURSE AUX VÊTEMENTS

de l'école du dehors

Le 29 septembre, l'école du dehors a organisé sa bourse aux vêtements, une belle initiative pour faciliter l'équipement des enfants avec des vêtements d'occasion. Bottes, pantalons de pluie, polaires... tout était proposé pour permettre aux élèves de profiter de l'école en extérieur, quelles que soient les conditions météorologiques.

« L'objectif est avant tout de rendre service aux familles », explique Mme Sophie Richard. « Les parents peuvent trouver ce dont leurs enfants ont besoin à petit prix et donner une seconde vie aux affaires devenues trop petites. »

Organisée par l'Association des Parents d'Élèves (APE) de Skol ar Yezhou, cette bourse n'avait pas vocation à financer l'école : chaque parent fixait le prix de ses articles et recevait ensuite l'argent correspondant.

Une belle réussite qui a permis aux familles d'échanger, de recycler et de soutenir l'école tout en partageant un moment convivial devant l'école.



Bourse aux vêtements organisée par l'APE SkolAr Yezhou.

Un projet commun autour des arts du cirque

Cette année, les deux écoles ont choisi de mettre en place un projet fédérateur autour des arts du cirque.



L'idée est d'immerger pleinement les élèves dans cet univers artistique et créatif : découverte des disciplines du cirque, apprentissage de l'expression corporelle, travail sur la coopération, la confiance et l'équilibre. Tout au long de l'année, des ateliers et interventions viendront rythmer la vie des classes, pour aboutir à un temps fort collectif.

Ce projet vise à développer à la fois la créativité, l'esprit d'équipe et la confiance en soi des enfants, tout en leur offrant une expérience inédite et stimulante.

Grandir, apprendre et s'épanouir... ensemble.

L'accueil de loisirs

Pour les mercredis et les vacances scolaires, la commune a une convention d'accueil de loisirs sans hébergement avec les communes de Ploumagoar, Plouisy, et Saint-Agathon.

Pour connaître les modalités d'inscription rendez-vous sur : <https://www.ville-ploumagoar.fr/grandir-sepanouir/accueil-de-loisirs/>

Contactez l'accueil de loisirs

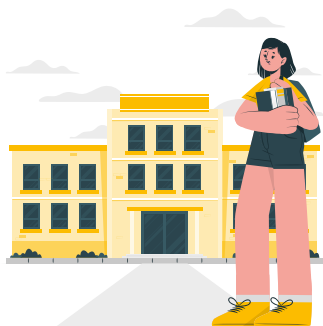
06 37 77 28 64 / 02 96 11 02 10 /
direction.alsh@ville-ploumagoar.fr

Les mercredis : De 7h30 à 18h30
Pendant les vacances scolaires :
De 7h30 à 18h30



RAPPEL

Horaires d'ouverture
d'école les lundi, mardi,
jeudi et vendredi



Début des cours du matin	08h45
Fin des cours du matin	11h45
Début des cours de l'après-midi	13h30
Fin des cours de l'après-midi	16h30

Horaires
périscolaires

A l'école du Croissant, l'accueil
périscolaire des enfants a lieu tous les
jours d'école de :

7h30 à 8h30 et de 16h10 à 18h30

Contact téléphonique :
02 96 43 88 93

A l'école bilingue Gilles Servat, l'accueil
se fait de :

7h30 à 8h45 et de 16h10 à 18h30

Contact téléphonique :
02 96 40 68 97

Nouveau tarif cantine
scolaire et garderie
à partir du 1^{er} septembre 2025

Cantine

Quotient familial	Tarif du repas
Jusqu'à 1000	1.00 €
De 1001 à 1400 ²	2.30 €
1401 et plus	3.40 €
Adultes	5.20€

Si vous pensez pouvoir bénéficier de la cantine à tarif dégressif, n'oubliez pas de transmettre une attestation CAF de votre quotient familial à la mairie par courrier ou par mail à elections@ville-pabu.fr.

Garderie

1 heure - 1 enfant : **1.60 €**
1 heure - 3 enfants : **3.45 €**

Les APE

Nos écoles ont la chance d'avoir deux associations de parents d'élèves dynamiques !

APE Skol Ar Yezhou

L'assemblée générale de la rentrée a permis de confirmer que 2024-2025 a été une belle année, avec beaucoup d'activités proposées et une grande satisfaction des enfants. Zoom sur Pikou Panez qui a été un succès tant au niveau de la satisfaction et de la qualité des spectacles qu'au niveau de la convivialité.

Les actions de l'APE ont toujours pour objectif de financer des activités en lien avec l'équipe enseignante. L'année dernière le projet principal fut la création d'un disque en chant breton en partenariat avec l'école de Louargat et la filière bilingue de l'école de Ploumagoar.

Cette année, l'APE organise deux événements importants :

Le traditionnel Fest Noz du samedi 18 octobre. Ce Fest Noz a débuté comme chaque année par les danses

et les chants des enfants de l'école Skol Ar Yezhou. Ils ont ensuite laissé la place à SEIM dont la voix de l'une, les percussions de l'autre fusionnent avec le violon, faisant éclore de la tradition, une énergie créatrice nouvelle, puis STRAK a enchaîné avec de nouveaux talents. Strak a interprété un répertoire de musique à danser de Basse-Bretagne entre airs traditionnels et compositions originales.

Le dimanche 24 mai 2026 le Brik Ha Brok additionné au Pikou Panez: vide grenier et spectacles pour petits et grands vont animer le bourg !

Ces actions vont servir à financer le projet pédagogique de cette année qui sera sur la thématique du cirque, avec l'intervention d'une troupe locale et se concrétisera par un spectacle sous chapiteau. Encore un grand moment pour l'école Skol Ar Yezhou de Pabu !

Du nouveau à l'APE du Croissant



Un nouveau logo... Un compte Insta...
Une nouvelle équipe...
Tout est prêt pour cette nouvelle
année à l'école du Croissant!!



Participez à nos différentes manifestations pour financer les projets de l'école du Croissant :

- ❖ Octobre/Novembre : Vente de chocolats de Noël
- ❖ 9 Novembre : Bal déguisé d'Halloween
- ❖ 14 Décembre : Super Loto de l'APE

Rejoignez-nous sur les réseaux pour ne rien rater!!



Association parents d'élèves du Croissant
APE du Croissant
apeducroissantpabu@gmail.com



À VENIR

les élections municipales

Le décret n°2025-848 du 27 août 2025 fixant la date des prochaines élections municipales et communautaires et appelant les citoyens aux urnes les 15 et 22 mars 2026 est paru le 28 août dernier.



Les élections auront lieu à partir des listes électorales principales et des listes électorales complémentaires extraites du répertoire électoral unique. **Les demandes d'inscription sur les listes électorales, en vue de participer au scrutin, sont à déposer au plus tard le vendredi 6 février 2026**, à l'exception des inscriptions dérogatoires.

Par dérogation, peuvent demander à être inscrits sur la liste électorale de la commune entre le sixième vendredi précédant le scrutin et le dixième jour précédant ce scrutin, par exemple :

- Les fonctionnaires et agents des administrations publiques mutés ou admis à faire valoir leurs droits à la

retraite après la clôture des délais d'inscription, ainsi que les membres de leur famille domiciliés avec eux à la date de la mutation ou de la mise à la retraite ;

- Les militaires renvoyés dans leurs foyers après avoir satisfait à leurs obligations légales d'activité, libérés d'un rappel de classe ou démobilisés après la clôture des délais d'inscription, ainsi que ceux ayant changé de domicile lors de leur retour à la vie civile ;

Comme pour les précédentes élections, les deux bureaux de vote sont implantés tous deux à la salle polyvalente de Pabu, place du 19 mars 1962.

LE RECENSEMENT

citoyen

A noter, le recensement citoyen est obligatoire et doit être fait dans les 3 mois qui suivent le 16^e anniversaire permettant ainsi :

- d'obtenir une attestation de recensement ;
- d'être convoqué à la Journée défense et citoyenneté (JDC) ;
- d'être inscrit automatiquement à 18 ans sur les listes électorales.

L'attestation de recensement permet de s'inscrire à un examen (brevet d'études professionnelles, baccalauréat, etc.) ou un concours administratif en France avant l'âge de 18 ans.

Le recensement peut être effectué à la mairie de la commune d'habitation en se munissant de :

- votre carte nationale d'identité ou passeport valide ;
- du livret de famille à jour ;
- d'un justificatif de domicile

Pour ce premier acte citoyen, la présence du jeune recensé est souhaitable si toutefois cela était impossible cause d'incompatibilité d'horaires, l'un des parents peut effectuer le recensement.

Enfin, jusqu'à l'âge de 25 ans, il est nécessaire de déclarer tout changement

de situation (déménagement, mariage, enfant, situation professionnelle...) à son centre du service national et de la jeunesse (CSNJ), par mail, par internet ou par courrier.

Une fois votre inscription faite en mairie, voici ce qu'il se passe :



PARCOURS DU RECENSEMENT





FORUM

des associations

Samedi 6 septembre 2025, le parc de Kergoz à Guingamp a accueilli l'édition 2025 du très attendu Forum des associations, orchestré par l'Office municipal des sports de Guingamp. Sous un ciel clément et dans une ambiance conviviale, plus de 122 associations venues de Guingamp et des communes voisines dont Pabu ont investi les 3 000 m² du hall Dulac, fraîchement rénové.



Parmi les nombreuses structures présentes, plusieurs associations pabuaises, témoignent du dynamisme associatif communal tant en termes d'activités proposées que du nombre d'adhérents, le forum permet aux associations de se faire connaître, de

présenter leurs projets et d'enregistrer de nombreuses inscriptions. Les visiteurs ont pu circuler librement entre les stands grâce à un parcours fluide pensé pour favoriser les échanges.

Entre buvette, restauration sur le pouce et parkings bien organisés, tout était réuni pour faire de cette journée un moment agréable pour les quelque 5 000 visiteurs attendus.



Stand "Zumba"



Amicale Laïque



KOP'CINELLES



ETC Saint-Agathon . Pabu



Atelier Chorégraphique



Les Amis des potiers

■ Bernard HENRY,
Adjoint à la vie associative et sportive

RÉUNION POUR

l'« Atelier équilibre »



Participants à la réunion « Atelier équilibre »

Plus d'une trentaine de personnes étaient présentes à la mairie de Pabu vendredi 19 septembre après-midi pour assister à la réunion de présentation de l'atelier équilibre et prévention des chutes. Seize personnes ont ainsi pu s'inscrire et constituer un groupe complet.

Elsa Martins, responsable départementale de l'association Siel Bleu a expliqué que l'atelier se déroulera sur 16 séances, à la salle des fêtes, chaque vendredi, de 16h15 à 17h15. Les séances de travail seront axées principalement sur l'équilibre sous toutes ses formes, mais aussi sur les techniques pour savoir se relever en cas de chute. Cet atelier peut se mettre en place grâce à la convention entre le CCAS et l'association et la gratuité est rendue possible du fait de l'engagement des différentes caisses de retraite.

Temps d'échange

Le 26 juin 2025, l'antenne de Ploumagoar de la Ligue contre le cancer a organisé un pique-nique en plein air sur l'espace de loisir du bourg de Pabu, pour réunir des femmes atteintes d'un cancer.

Autour d'un repas simple et d'échanges bienveillants, les participantes ont pu se retrouver, échanger leurs expériences, créer et renforcer les liens d'entraide qui les unissent. Elles ont pu profiter de l'espace couvert du boulodrome lorsque la grisaille s'est installée pour prolonger ce temps de détente et de solidarité.



LES ESTIVALES

Sielbleusiennes

Depuis 2022, le CCAS de la commune a à cœur de maintenir le lien social et l'activité physique, pour les plus de 60 ans pendant l'été. Les Estivales Sielbleusiennes, mises en place par l'association Siel Bleu et financé par la conférence des Financeurs des Côtes d'Armor ainsi que les partenaires locaux tels que le CCAS de Pabu, proposent des ateliers qui permettent aux participants de mieux connaître leurs capacités physiques, améliorer leur équilibre, se relâcher. Cet été, les ateliers organisés ont réuni 110 participants sur la Zone Ouest, dont 13 résidents de Pabu.

La moyenne d'âge des personnes présentes avoisinait 70 ans, avec des âges allant de 55 à 91 ans, avec une majorité de femmes : 94 pour 16 hommes. Chaque bénéficiaire a pris part aux activités entre 1 et 12 fois au cours de la période estivale, sans compter les marches avec bâtons.

Exemple d'atelier proposé en extérieur : « cardio en musique »



■ Denise THOMAS,
adjointe aux affaires sociales



R
E
S
S
O
U

ON EN A PARLÉ DANS *la Presse*



Bénévoles d'associations et agents des services techniques réunis pour le traditionnel nettoyage des chemins de randonnées

Nettoyage des chemins de randonnée.

Le 13 juin, comme tous les ans, une vingtaine de bénévoles de plusieurs associations, Rando Pabu, le Club des Ajoncs d'Or, l'Amicale Laïque, aidés par des agents des services techniques et quelques élus, ont coupé, tondu, élagué pour faire un grand nettoyage

des chemins de randonnée de la commune, sous un beau soleil. De la vallée du Frou, en passant par le circuit des lavoirs, les routoirs à lin, ce ne sont pas moins de 15 kilomètres, qui ont fait l'objet du passage des équipes de débroussailliers.

Les randonneurs ont ainsi trouvé des chemins parfaitement accessibles pour la saison estivale. Tous ont partagé ensuite des plateaux repas, offerts par la mairie dans la joie et la convivialité.

Cérémonie des nouveaux pabuais.

Samedi matin, 21 juin, le maire et les élus organisaient une cérémonie en l'honneur de nouveaux pabuais et les bébés nés en 2024.

Cette année, la commune a accueilli 10 nouveau-nés (6 garçons et 4 filles). Les parents présents ont reçu un hortensia hydrangea à planter dans le jardin.

Pierre SALLIOU a invité les nouveaux habitants à se présenter. Cette année, ce sont 100 nouveaux habitants qui ont fait le choix de venir s'installer à Pabu. La proximité de Guingamp et de l'hôpital ont souvent influencé leur choix.

La cérémonie s'est achevée autour du verre de l'amitié, un moment qui a permis aux élus présents et aux

nouveaux habitants de continuer à échanger.



Nouveaux pabuais et élus lors de la cérémonie de bienvenue.



Participants aux dix ans du marché bio.

Les 10 ans du marché bio :

Le mardi 1^{er} juillet, les habitués du marché bio se sont retrouvés comme chaque semaine entre 16h et 19h. Mais cette fois, l'ambiance portait une saveur particulière : celle des dix ans d'une aventure locale riche de sens et de rencontres. Né de l'impulsion de Manu Ruiz et de Loïc Frémont, alors adjoint engagé lors des trois précédents mandats, cette initiative a su rassembler et perdurer.

Parmi les piliers présents dès les débuts, on retrouve Manu Ruiz, Léa Pradier et son conjoint Morvan Le Coz, de la ferme de Bodinel à Lanrivain, fidèles au poste depuis les premières heures, rejoints depuis plusieurs années par Solène Perrot, alias Mam'zelle Krampouez'h, bien connue pour ses crêpes au goût de tradition et de générosité.

À l'occasion de cet anniversaire, les commerçants, les clients, Loïc Frémont, les élus et correspondants de presse se sont réunis dans une ambiance conviviale et chaleureuse, symbole même de l'esprit du marché.

À présent une épicerie propose des produits issus d'une agriculture bio et raisonnée. Elle a ouvert ses portes le 18 juillet. Cette nouvelle enseigne propose les produits phares des exposants du mardi, élargissant ainsi l'accès aux produits locaux tout au long de la semaine. En prime, un salon de thé vient ajouter une touche conviviale, transformant ce lieu en un véritable espace de vie et de lien social. Une apicultrice vient également compléter l'offre depuis fin juillet.

Par ailleurs, la proximité du centre hospitalier reste un atout majeur pour l'animation de cette zone, renforçant le potentiel de développement qui allie qualité, initiatives locales et de lien social.

Rappel : Règlement pour les food trucks

Petit rappel utile : toute installation de food truck sur le trottoir nécessite la signature préalable d'une convention avec la mairie. Le tarif est fixé à 20€ le mètre linéaire hors partie cabine et moteur, et ce afin de réguler l'occupation du domaine public. En l'absence de convention, la municipalité se réserve le droit d'interdire le stationnement.

Hommage à Francine Guillerm, doyenne de Pabu.

Le 1^{er} juillet 2025, la commune de Pabu a appris avec une profonde tristesse le décès de sa doyenne, Madame Francine Guillerm, survenu à l'âge de 107 ans.

Née le 21 juillet 1917 à Moustéru, aînée d'une famille de treize enfants, elle a traversé les décennies avec beaucoup de courage et d'enthousiasme. Francine a marqué tous ceux qui ont eu le bonheur de croiser son chemin, par sa bonne humeur, sa gentillesse et sa vivacité d'esprit.

Arrivée à Pabu en 1979, elle vivait seule, entourée de l'affection de sa famille, de ses voisins et de nombreux amis.

C'était une femme remarquable toujours très sensible à l'accueil des siens, s'intéressant de près à l'actualité qu'elle partageait avec ses visiteurs.

Elle avait rejoint la résidence de l'If à Pommerit-Le-Vicomte, où elle se sentait bien entourée.

Son départ nous a tous affecté. Francine Guillerm était plus qu'une doyenne, elle était un repère, avait toujours le sourire et une petite attention pour chacun et beaucoup de mémoire. Sa gentillesse, sa discrétion et son dynamisme resteront gravés dans nos souvenirs.



Francine Guillerm fidèle à son devoir de citoyenne.



Monsieur le préfet et le sous-préfet ainsi que les élus.

Visite de Monsieur le préfet à Pabu :

Un moment d'échange et de découverte, un moment fort pour notre commune qui a eu l'honneur d'accueillir toute la matinée du jeudi 31 juillet 2025 le préfet des Côtes d'Armor François De Keréver, accompagné du sous-préfet Serge Delrieu, pour une visite officielle riche en rencontres et en découvertes. Reçu par le maire Pierre Salliou et une délégation d'adjoints et conseillers municipaux, le préfet a pu découvrir les projets emblématiques de la commune et échanger avec ses acteurs.

La matinée a débuté par une présentation de l'histoire de Pabu et de ses réalisations récentes. La délégation s'est ensuite rendue sur plusieurs sites :

- La maison des potiers, témoin du patrimoine artisanal local
- Les travaux du self de l'école du Croissant, illustrant l'engagement de la commune pour l'éducation
- L'entreprise Dolmen, fleuron de la confection textile bretonne
- La menuiserie Le Querriou
- L'Akademi, centre de formation du club de foot En Avant Guingamp,

qui incarne l'excellence sportive nationale en évoluant en Ligue 2

Lors de cette visite, le préfet a salué l'implication des élus et des habitants dans le développement de leur territoire. Il a souligné l'importance de soutenir les initiatives locales, notamment en matière d'éducation, d'économie et de sport. Ces échanges ont permis de renforcer les liens entre les services de l'État et la commune. Cette visite officielle témoigne de l'attention portée par les services de l'État aux réalités locales et de leur engagement à accompagner les

territoires dans leurs ambitions.

A propos de monsieur le préfet, François De Keréver est un haut fonctionnaire expérimenté, diplômé de l'école nationale d'administration (ENA). Avant sa nomination dans les Côtes-d'Armor, il a exercé diverses fonctions dans l'administration préfectorale, notamment en tant que sous-préfet et directeur de cabinet. Son parcours est marqué par une connaissance fine des enjeux territoriaux et une volonté affirmée de proximité avec les élus et les citoyens.



Présentation du Pro Park avec Fred Legrand

Vernissage de l'exposition : « Papy Xav à l'école d'autrefois »

L'inauguration de l'exposition a eu lieu le 1^{er} septembre : "Quoi de plus symbolique que de lancer cette exposition sur l'école d'autrefois, le jour de la rentrée nationale", a souligné Yvon Le Moigne, maire de Squiffiec.

Pierre Salliou s'est dit, quant à lui, touché par cette magnifique collection d'objets que beaucoup d'entre nous ont manipulé dans leur jeunesse.



Des objets patiemment collectionnés depuis 2011, date d'entrée à l'école primaire de sa petite-fille. De fil en aiguille, sa passion est devenue un patrimoine partagé. Les visiteurs ont pu admirer une riche variété de pièces rares, parmi lesquelles un manuel de géographie datant de 1813, un livre d'arithmétique de 1831, des cartes murales anciennes ou encore des accessoires d'écoliers : porte-plume, plumiers, buvards et autres bons points.



Exposition des Affiches de la Saint Loup : Un Voyage dans le temps

Du 22 au 31 août 2025, la salle du conseil de la mairie de Pabu accueille une exposition dédiée aux affiches du festival de la Saint Loup, accessible aux visiteurs pendant les horaires d'ouverture de la mairie.

Depuis plusieurs années, cette exposition s'inscrit dans le cadre du festival éponyme, véritable pilier du patrimoine culturel local membre de la confédération Kenleur, qui accueille la finale du championnat national de danse bretonne. La clôture se fait par la danse de la dérobée dans la Rue Notre Dame de Guingamp devant un large public. Le 21 août au soir, le vernissage de l'expo a marqué l'ouverture officielle de l'événement, en présence du maire Pierre Salliou, des deux co-présidents du festival, Malo Dornemin et Benoît Queffelec, de Guillaume Louis, conseiller départemental, des élus, de Yannick Kerlogot ancien député, de Peggy Corbel et Roger Hervé pour la Ville de Guingamp, des membres du bureau organisateur, du responsable de la sécurité, et de nombreux bénévoles.



Lors de leur intervention, les co-présidents ont souligné que le festival de la Saint Loup est un patrimoine vivant, enraciné dans l'histoire de Pabu. L'exposition présente notamment deux costumes traditionnels d'un couple typique de Guingamp, avec la célèbre coiffe du Trégor, appelée la toukenn, une des emblèmes de l'identité vestimentaire bretonne.

L'exposition retrace cette riche histoire à travers une collection d'affiches, dont la plus ancienne date de 1868. En hommage à cette tradition, les co-

présidents ont offert à la mairie une des 20 grandes affiches du festival édition 2025, réalisées avec le soutien du Conseil départemental, de GPA et des nombreux partenaires.

Pour clore ce moment convivial, Gilbert Philippe a interprété la chanson de la Saint Loup de 1900, ajoutant une touche d'émotion et de mémoire à cette soirée inaugurale.

Une pensée émue a été rendue à Jean-Pierre Ellien, infatigable figure locale qui s'est investi corps et âme pour la valorisation du festival.



Avec 150 bénévoles mobilisés chaque année, le festival de la Saint Loup continue de faire rayonner l'âme de Pabu bien au-delà des frontières du Trégor, Joël Le Bail bénévole de très longue date et conseiller municipal a été applaudi chaleureusement pour son investissement, c'est lui aussi qui a préparé le pot de l'amitié ce soir.

Belle récolte aux jardins partagés.

À l'initiative de Marie-Jo COCGUEN, responsable de la commission fleurissement et jardins partagés, une rencontre était organisée jeudi avec les jardiniers investis dans le projet.

Sur un terrain communal de 700 m², 8 jardiniers exploitent des parcelles de 50 à 150 m² dans une ambiance conviviale. Courgettes, potirons, radis, carottes, salades, pommes de terre, poivrons, haricots verts et tomates y poussent. Ici, chacun échange ses conseils, ses graines et quelquefois un coup de main, nous apprend l'un des jardiniers.

La commune a, d'ailleurs, construit un abri de jardin pour faciliter le rangement du matériel.

Au Printemps, le sol est préparé et nous fournissons de l'eau de pluie de récupération, avantage intéressant, notamment en cas de sécheresse : explique Marie-Jo COCGUEN.



Un couple de Pabu (Mr & Mme LE PAPE) témoigne : « c'est du travail, mais quelle fierté de voir pousser ses légumes, de les récolter et quel plaisir de les déguster ».

Pour rejoindre cette équipe, il est possible de louer une parcelle de 50 m² moyennant une adhésion annuelle de 25 €.



Réception de l'équipe éducative :

Jeudi 25 septembre à 18h, la mairie de Pabu a accueilli les enseignants, les personnels éducatifs et les agents municipaux qui accompagnent au quotidien les enfants et les jeunes dans nos établissements scolaires. Cette réception, présidée par le maire Pierre Salliou, en présence de Jamila Karroumi, adjointe aux affaires scolaires, et de plusieurs élus, fut l'occasion de saluer le travail remarquable de toutes les équipes engagées dans la réussite éducative.

Dans son discours, le maire a rappelé que « les écoles ne sont pas seulement des bâtiments, mais des lieux d'éveil, de transmission et d'apprentissage de la citoyenneté ». Il a souligné le rôle essentiel de chaque acteur : enseignants, ATSEM, AESH, agents de cantine, personnel d'entretien, tous réunis autour

d'une mission commune : « éduquer, accompagner, instruire les enfants ».

Il a également tenu à remercier « le personnel de ménage et d'entretien : votre travail, souvent discret, est pourtant fondamental. La propreté et la qualité des locaux sont la condition première pour que les enfants et les équipes puissent évoluer dans un cadre sain et agréable ».

L'école bilingue poursuit son développement avec une stabilité des effectifs par rapport à l'an passé. Avec 100 élèves présents à cette rentrée 2025.

Cette année l'équipe enseignante est accompagnée d'une apprentie ATSEM, une apprentie en alternance, deux stagiaires.

Deux AESH (Accompagnants d'élèves

en Situation de Handicap) viennent compléter l'équipe : Gaëlle Chevance et Laure Auregan.

Sans oublier l'équipe de restauration et d'entretien : Sandra Auffret, Nolwenn Penanguer et Isabelle Botrel, dont le dévouement quotidien est essentiel au bon fonctionnement de l'école.

L'école du Croissant accueille cette année 160 élèves, auxquels s'ajoutent 6 enfants en classe d'inclusion.

Enfin le lycée professionnel du Restmeur enregistre une très bonne rentrée avec 348 apprenants, soit une progression notable par rapport à l'an dernier. L'équipe s'enrichit de 4 nouveaux enseignants et 2 nouveaux auxiliaires de vie scolaire, renforçant l'accompagnement des élèves.

Nos écoles continuent d'être attractives et ce malgré une baisse de la natalité.

Les Journées européennes du patrimoine :

À l'occasion des Journées du Patrimoine, notre commune a une nouvelle fois ouvert ses portes aux curieux et passionnés d'histoire.

À l'église de Saint Tugdual, Nadine Le Moigne a accueilli environ 100 visiteurs au cours du week-end. Tous se sont particulièrement fascinés par la fresque.

La Maison des Potiers a, également reçu un peu plus d'une centaine de visiteurs sur les deux jours, dont 57 le dimanche : une fréquentation légèrement inférieure à celle de l'an passé, sans doute à cause d'une météo capricieuse. Malgré cela, l'ambiance est restée très

conviviale. Les visiteurs ont salué la qualité des visites et encouragé les bénévoles à poursuivre leur travail. Deux bénévoles étaient présents le samedi et quatre le dimanche pour assurer l'accueil.

Le site de Munehorre a quant à lui accueilli près de 200 visiteurs sur l'ensemble du week-end, une

fréquentation équivalente à l'an dernier. Les visiteurs sont à nouveau tombés sous le charme du lieu

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de ces journées !





PABU d'autrefois

Le Moulin de Kerhuel



En descendant le Trieux, le premier moulin à Pabu était Milin Kerhuel. Sur cette carte postale qui date d'environ 1905, nous voyons la famille du meunier devant le moulin qui appartenait au Manoir du même nom. Aujourd'hui il n'y a aucune trace de ces bâtiments, et depuis peu, son déversoir a été détruit pour des objectifs écologiques.

Rue de l'Aqueduc

Cette rue porte le nom de l'édifice qui s'y trouve et marque la limite avec Guingamp. L'édifice dans son ensemble débutait par un château d'eau, invisible dans les broussailles du bout de la rue. Ce monument de pierre qui date du XVII^e siècle recevait l'eau de source et permettait d'en régler le débit. Il est partiellement masqué aujourd'hui par un lavoir en ciment. Sur le trottoir de gauche, on retrouve le mur d'enceinte de la communauté de Montbareil.

Rue de l'Aqueduc



Danse dans la prairie



À Pabu, une chapelle est dédiée à Saint-Loup depuis des siècles, dans l'enceinte du château de Runvarec, désormais le lycée Restmeur. Le pardon de la Saint-Loup est à l'origine, une grande messe, et une procession religieuse suivi d'une foire aux bestiaux puis d'un temps pour les danses. Depuis le XIX^e siècle, cette fête attire bien plus que les paroissiens pabuais et guingampais. Le cortège dansait la dérobée de Runvarec jusqu'à la place du Centre à Guingamp appelé « La Dérobée » en descendant la rue de Montbareil.



En route pour la Saint-Loup



La Dérobée depuis le Restmeur

Vieille ferme



La Vieille ferme

La caractéristique la plus frappante de cette ferme est le toit en chaume, généralement réalisée avec du roseau ou de la paille de seigle. Cette couverture végétale offre une isolation thermique exceptionnelle. Un toit de chaume correctement entretenu pouvait durer entre 30 et 50 ans.

En 1900, on estime que plus de 80% des habitations rurales bretonnes étaient encore couvertes de chaume. Aujourd'hui, seules quelques centaines subsistent, principalement dans des zones protégées comme les villages de Kerhinet en Loire-Atlantique ou Poul-Fétan dans le Morbihan.

■ La rédaction



UNE BALADE CONTÉE *sous le soleil de Pabu !*



Jeudi 10 juillet, Anne-Lise Coudray, conteuse, a accompagné une quinzaine de marcheurs à travers les chemins de Pabu. Ainsi, nous avons pu sillonner le parc du manoir de Munehorre, Saint-Séverin, le Restmeur... Cette balade était ponctuée de haltes pendant lesquelles Anne-Lise nous a raconté des histoires et légendes celtiques. Un goûter a été proposé dans le jardin de la médiathèque après cette jolie parenthèse bucolique.



Pourquoi s'abonner à la médiathèque ?

Exit, l'image de la bibliothèque poussiéreuse tenue par des bibliothécaires austères ! Aujourd'hui, la médiathèque est un lieu moderne, convivial et incontournable où l'on ne fait pas qu'emprunter des livres. La médiathèque c'est aussi un lieu où l'on aime tisser du lien, se retrouver, échanger et partager... (Spoiler : les bibliothécaires sont chaleureuses et aux petits soins avec les abonnés !)

C'est un lieu spacieux et accueillant qui dispose de 200 m² et d'une vingtaine de places assises, pour lire, travailler ou se détendre.

Vous pourrez y découvrir :

- * 13000 livres en accès libre (romans, documentaires, albums jeunesse, B.D...) dont de nombreuses nouveautés ! (Achats réguliers toute l'année)
- * 25 titres de revues
- * 200 CD
- * 350 DVD
- * Une connexion Wi-Fi gratuite et des postes de consultation internet
- * Des expositions thématiques, artistiques... et gratuites, pour tous (spectacles, ateliers, jeux-concours...)

La Bibliothèque des Côtes d'Armor (BCA) nous prête également des centaines de documents renouvelés chaque année pour compléter notre fonds.

En tant qu'abonné, vous avez aussi accès aux Ressources numériques de la BCA (films, presse, livres numériques, catalogue de tutoriels, musique).

Pas encore inscrits ? Nous nous ferons un plaisir de vous accueillir !

Renseignements et inscriptions :

Médiathèque de Pabu
Place du 19 mars 1962 - 22200 Pabu
bibliotheque@pabu.bzh - 02 96 40 01 10

Mardi : 16h30 – 18h30
Mercredi : 10h00 – 12h00 / 14h00 – 18h00
Vendredi : 14h00 - 18h00
Samedi : 9h30 – 11h45

Abonnement familial : 15 €
Abonnement individuel : 9 €
Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans scolarisés et/ou domiciliés à Pabu



PROCHAINEMENT, à la médiathèque

Halloween à la médiathèque

Pénétrons dans le petit laboratoire de cuisine ludique et décalé, en compagnie de Delphine, de la Compagnie Mirelaridaine... Voilà que l'on vous y invite à préparer et tester des recettes pour le moins... surprenantes ! Ou comment découvrir la cuisine et l'art différent à travers des recettes portées par les fictions. Psst ! Venez déguisés pour une petite surprise !



**Atelier parents-enfants à partir de 5 ans.
Jeudi 30 octobre à 15h à la médiathèque, sur inscription.**

Atelier DIY Noël

C'est décidé, cette année, il faut opter pour un calendrier de l'Avent à faire soi-même, pour épater tout le monde avant Noël... !
Atelier Parents-enfants à partir de 6 ans. Apporter ses ciseaux !
Mercredi 26 novembre, à partir de 14h30, sur inscription.

Mercredi 26 novembre, à partir de 14h30, sur inscription.

ZAG arrive !

Sourire aux lèvres, vêtues d'un costume multicolore et d'une coiffure clownesque, ZAG arrive à la médiathèque ! Et c'est parti pour 1 heure de folie : ballon géant, miroir magique, bulles de savon, chorégraphies rythmées... Préparez-vous à rire !

Spectacle familial à partir de 4 ans. Entrée libre.

**Mercredi 10 décembre, à 16h à la médiathèque, sur inscription.
À très bientôt à la médiathèque !**



Atelier DIY Noël

C'est décidé, cette année, il faut opter pour un calendrier de l'Avent à faire soi-même, pour épater tout le monde avant Noël... !

Atelier Parents-enfants à partir de 6 ans. Apporter ses ciseaux !

Mercredi 26 novembre, à partir de 14h30, sur inscription.

Mercredi 26 novembre, à partir de 14h30, sur inscription.



MEDIATHEQUEDEPABU

Suivez-nous sur
Instagram !



CLUB DES Ajoncs d'Or

Dernière randonnée de la saison pour les marcheurs le 12 juin 2025

La dernière randonnée de la saison s'est déroulée, le 12 juin 2025, à Saint-Quay-Portrieux suivie d'un repas composé d'une portion de moules- frites. Il a été servi à Tréveneuc, en face de la mer, sous un beau ciel bleu.

Puy-du-Fou du 14 au 15 juin 2025

Le week-end au Puy du Fou a enchanté les membres du club des Ajoncs d'or et leurs amis.

Vingt membres des Ajoncs d'or et quelques personnes non-adhérentes au club ont passé le week-end dernier en Vendée, dans le superbe parc d'attractions du Puy du Fou. Arrivés le samedi, ils ont pu assister à l'ensemble des activités proposées, toutes magiques. Dans le cadre magnifique du château du Puy du Fou, la Cinéscénie du samedi à la tombée de la nuit leur laisse un souvenir indélébile.

« Nous avons assisté à un spectacle mettant en scène plus de 2 500 acteurs, qui nous a permis de traverser les époques à travers l'histoire de la famille Maupilier du Moyen Âge à la Seconde Guerre mondiale, en passant par la Renaissance et la Guerre de Vendée », racontent les participants avec enthousiasme.



Buffet campagnard du 26 juin 2025

Le buffet campagnard s'est distingué par son atmosphère conviviale et chaleureuse, évoquant la simplicité et l'authenticité dans toutes les activités des membres au sein de l'association. Voici les éléments importants qui ont contribué à cette réussite : La bonne disposition des longues tables dressées, créant une atmosphère accueillante de convivialité et d'échange. Les bénévoles se sont activés au dressage des plats copieux et variés tels que les charcuteries, les salades composées, le fromage et le dessert. Le buffet campagnard fut réussi car il alliait la simplicité, l'authenticité et la convivialité, en créant une ambiance chaleureuse et mémorable pour les participants.

Quatre-vingt-douze convives au repas de clôture des Ajoncs d'Or. Henriette, Chantal, Martine, Christiane et tous les autres membres du C.A. de l'association Les Ajoncs d'Or étaient présents, à la salle des fêtes, pour le repas de fin de saison. « Il a été entièrement préparé par une quinzaine de bénévoles », a confié Christiane Thomas, la présidente : « C'est Alain, notre chef » d'orchestre, qui a pris les photos qui vont nous permettre de reproduire à l'identique les assiettes de notre buffet campagnard. Nous serons 92 et on va faire la fête pour marquer le coup avant des vacances bien méritées ». La reprise du club devrait avoir lieu le 4 septembre.



Buffet de fin de saison.

Voyage dans la Baie de Somme du 14 au 19 septembre 2025

Site naturel d'exception avec des paysages en cinémascope, la baie de Somme procure une impression de bout du monde, falaises et marais se succèdent et se complètent pour composer un paysage hors-norme. En combinant ce site et les incontournables du Nord-Pas-de-Calais, Arras, la coupole d'Helfaut, Nous avons passé un excellent séjour dans cette région si accueillante.



Voyage en Baie de Somme

Calendrier des événements

- **Le 19 octobre :**
Le banquet annuel
- **Le 17 novembre :**
Concours de Belote
- **Le 26 novembre :**
Sortie de Noël (cabaret à Grand-Champ)
- **Le 30 novembre :**
Bal avec Jean-Pierre Rault
- **Jeu 18 décembre :**
Goûter de Noël

■ **Christiane THOMAS,**
la présidente

AMICALE laïque



Les bénévoles attendent l'ouverture du forum après avoir monté le stand.

Après une trêve estivale de deux mois, l'amicale redémarre la nouvelle année 2025/2026. Elle débute comme d'habitude par le forum qui s'est tenu le 6 septembre à Kergoz.

Durant cette journée un flot régulier de personnes à se renseigner sur nos activités nous a permis d'avoir un premier contact avant les inscriptions.

Tableau récapitulatif des activités année 2025/2026

Le tableau ci-dessous vous donne une idée succincte des activités que nous vous proposons, Même si la reprise est déjà faite et qu'une activité vous intéresse prenez contact avec la personne responsable, elle pourra vous donner toutes les informations nécessaires, : documents à fournir, calendrier activités, moyens de paiement, etc.. Vous trouverez également toutes ces informations sur notre site internet

Art floral



LIEU
MAISON DES JEUNES
RESPONSABLE
M.J. Pampanay
06 81 46 10 39
TARIFS
67 €
REPRISE
Jeudi 25/09/25
14h00

Arts plastiques



LIEU
SALLE DES ASSOCIATIONS
RESPONSABLE
S. LE VINCENT : 06.85.34.69.50
TARIFS
Enfant : 180 € • Ado : 205 €
Adulte : 245 €
REPRISE
Enfant : mardi 09/09/25 à 17h00
Ado : vendredi 12/09/25 à 17h00
Adulte : mardi 09/09/25 à 14h30
vendredi 12/09/25 à 14h30 ou 18h30

ID'recup



LIEU
SALLE DES ASSOCIATIONS
RESPONSABLE
N. TRIFOL : 06.82.09.17.43
TARIFS
30 €
REPRISE
Vendredi
12 septembre 2025 à 14h

Randonnée pédestre



LIEU
PLACE DU BOURG
RESPONSABLES
N. TRIFOL : 06.82.09.17.43
TARIFS
Adulte : 37 €
Personne d'un autre club 10 €
REPRISE
Mardi 9 sept.
Tous les mardis
Voir circuit sur notre info locale ou
site internet de l'amicale

Yoga



LIEU
ÉCOLE DU CROISSANT
RESPONSABLE
Lundi : S. FLOURIOT 06.79.77.59.14
Mercredi : V. PERROT 06.26.33.77.00
F GARDIN 06.81.18.63.06
TARIFS
235 €
REPRISE
Lundi 22 sept. 2025 : 19h45
Mercredi 24 sept. 2025 : 19h45

Pilates



LIEU
SALLE POLYVALENTE
RESPONSABLES
V. Sourflais : 06.30.63.84.61
TARIFS
Adulte : 130 €
Jeune 15/18 : 110 €
REPRISE
Lundi : 15/09/25
18h45

Fitness



LIEU
SALLE POLYVALENTE
RESPONSABLES
V. SOURFLAIS : 06.30.63.84.61
TARIFS
Adulte : 100 €
Jeune 15/18 : 85 €
REPRISE
Mercredi : 17/09/25 à 20h15

Cyclo



LIEU
PLACE DU BOURG
RESPONSABLE
D. BECHET : 07.70.28.63.79
TARIFS
60 €
REPRISE
Samedi 30 août : 13h45

Encadrement



LIEU
SALLE DES ASSOCIATIONS
RESPONSABLE
P. BOGAS : 02.96.43.84.70
TARIFS
1 cours 145 € : 2 cours 235 €
REPRISE
Samedi 13/09/25 : 9h00
et /ou Same 25/09/21 : 9h00

Vous pouvez consulter notre site www.amicalelaiquedepabu.fr,
il est régulièrement mis à jour. A très bientôt

■ Dominique BECHET, le président



LES AMIS DES POTIERS

de Pabu

Vie de l'association

Le 14 juillet, cinq membres de l'association ont participé à l'expo-vente organisée à l'abbaye de Beauport, à l'invitation de l'association Terres et Barbotines de Quemper-Guézennec. Plus de 500 personnes sont venues visiter l'exposition des céramiques produites par les membres de cette association, et beaucoup ont écouté nos explications sur le rôle de notre association et nos activités réalisées ou à venir.



Les membres de l'association à l'expo-vente à Beauport

Le 6 septembre, le forum des associations a permis de nouer des contacts intéressants pour nos futures animations, et ont permis également d'enregistrer de nouvelles adhésions.

Les 20 et 21 septembre, à l'occasion des journées européennes du patrimoine, malgré la pluie et le mauvais temps, plus de 100 visiteurs sont venus découvrir la maison des potiers de Pabu et écouter la riche histoire des hommes et des femmes qui travaillaient dur et vivaient dans des conditions précaires, voire misérables, contées par des bénévoles présents sur les deux jours.



Des visiteurs attentifs

Le 24 septembre, le président et le maire ont été reçus au siège de la Caisse régionale du Crédit Agricole des Côtes d'Armor, avec les autres lauréats de l'appel à projets « Faites vivre le patrimoine en Côtes d'Armor », pour la

remise officielle des chèques en présence des présidents des Caisses locales. Notre association a bénéficié d'une aide de 5 700 euros pour la réhabilitation du four.



Les lauréats et les dirigeants du Crédit Agricole

Fours de potiers

Suite aux sondages effectués par Paul Lagarrigue, archéologue, les 7 avril et 12 mai derniers, une réunion s'est tenue sur site le 17 juillet pour définir la suite donnée à l'opération. Cette réunion regroupait les différents intervenants au projet, à savoir le maire, les représentants du service régional de l'archéologie (SRA) et ceux d'Eveha, l'architecte, le maçon, ainsi que Frédéric Le Personnic et le président pour l'association.

Ces sondages ont permis d'établir que le site contenait au moins trois fours : un four principal dont l'entrée se situe côté rue s'appuyant sur un four plus ancien. Un troisième four a été mis en évidence à l'arrière, ainsi qu'un mur qui pourrait être celui d'un bâtiment sur lequel le four principal est venu s'adosser. Pour aller plus loin, il faudrait envisager une autre mission dont le coût serait certainement plus élevé, compte-tenu de l'état des structures identifiées.

Virginie Motte, conservatrice régionale adjointe du SRA, a évoqué la possibilité de poser un géotextile en façade et de remblayer pour éviter les dégradations dues aux intempéries, dans l'attente du suivi du chantier. Les bénévoles de l'association vont se charger du nettoyage et de l'inventaire des tessons selon les modèles de classement fournis par le SRA ; quelques bénévoles ont déjà commencé ce travail.

Compte-tenu du temps long en archéologie et du fait que les recherches pourraient durer des années, le président

propose de reconstituer un four à l'identique à une échelle 1/2, à proximité du four actuel. Cette proposition retient l'acceptation de Virginie Motte et de Gadéa Cabanillas de la Torre, du SRA. Cependant, avant de pouvoir réaliser cette reconstitution, une demande a été adressée au SRA pour pouvoir faire des forages afin de passer une caméra pour explorer l'intérieur de la structure, en attendant une autorisation de fouilles, l'ensemble du site (« butte » et terrain) étant classé site archéologique

Photo : Four « Réunion du 17 juillet sur site »



Réunion du 17 juillet sur site

Marché de potiers

Une réunion avec des potiers de l'association Argile Bretagne s'est tenue le 26 septembre, dans la maison des potiers, afin de définir la possibilité d'organiser un marché de potiers qui aurait lieu au bourg sur un week-end en septembre 2026. Des informations plus précises suivront prochainement.

Appel aux bénévoles

Tous ceux qui souhaitent s'investir dans la sauvegarde du patrimoine et participer aux animations de l'association seront les bienvenus.

Contact : amisdespotiers@gmail.com (06 72 73 50 14). Site internet : www.amis-potiers-pabu.fr

■ Le président,
Loïc FREMONT



FNACA

Comité local de PABU

Sortie spectacle à Saint caradec

La journée récréative :

Mercredi 18 juin, les adhérents et épouses étaient réunis à la salle polyvalente pour la traditionnelle journée conviviale en présence du maire Pierre SALLIOU et de l'adjoint aux associations Bernard HENRY. Cette journée a commencé par l'annonce des gagnants du tirage de la souscription : Annick LE FRIEC et François THOMAS (absents pour raison de santé). Les lots, deux colis d'épicerie fine, d'une valeur de 50 euros chacun, ont été remis ultérieurement aux intéressés. A cette occasion, le président a mis à l'honneur Daniel GIREAU qui a pour des raisons personnelles, mis fin à ses fonctions de trésorier du comité après 30 ans, et plus précisément depuis la création du comité local de la FNACA de PABU en mai 1996.

En effet, les anciens combattants d'Afrique du Nord de PABU, à l'époque, faisaient partie du comité de l'intercommunalité de GUINGAMP qui regroupait (GUINGAMP - PABU - PLOUMAGOAR - ST AGATHON - PLOUSISY - TREGLAMUS). La première activité un concours de boules en juin et un premier bal en janvier 1997 avec l'orchestre Georges MAHE sous une tempête de neige. Ensuite, tous les ans, nous avons organisé plusieurs bals et des concours de boules en faveur du Téléthon et de la lutte contre la Mucoviscidose jusqu'au « COVID » en 2021. Le rôle du trésorier est crucial



Daniel Gireau mis à l'honneur.

au sein d'une association et Daniel GIREAU l'a toujours assuré avec une compétence remarquable en matière de gestion financière et je garderai de bons souvenirs de toutes ces années. Daniel a également exercé la fonction de trésorier du comité départemental des Côtes d'Armor de la FNACA pendant plusieurs années. En reconnaissance des services éminents rendus, pour sa fidélité et son dévouement à la cause des anciens combattants, la médaille d'honneur de la FNACA lui a été remise par le président ainsi qu'un colis de produits régionaux et un carton de bon vin par Bernard HENRY adjoint aux associations.

Plus de 65 personnes ont participé au repas servi par le traiteur Oasis. L'après-midi s'est poursuivi par des parties de boules, cartes ou randonnée. Cette journée très appréciée s'est terminée par le pot de l'amitié.

Sortie spectacle :

Vendredi 27 juin à 7h30, une cinquantaine de personnes se donne rendez-vous place du 19 mars 1962 à PABU pour le départ en car au spectacle de la famille GUERZAILLE à SAINT CARADEC. Cette journée organisée par le comité local de la FNACA regroupait également des personnes du FAOÛET et POMMERIT-LE-VICOMTE. Accueil avec une boisson, puis à 9h20 spectacle dans l'ancienne salle. Vers midi le déjeuner : cochonnaille dans la galetière, spécialité de Marie. À 14h30 balade en petit train : circuit à remonter le temps. Puis à 15h30 un deuxième spectacle dans la nouvelle salle. Interprétation à la ferme par deux générations d'artistes, des gens talentueux avec simplicité et bienveillance avec le public. Un beau spectacle, une ambiance exceptionnelle. Les participants sont revenus enchantés.

■ Joseph Le Gall
Le président de la FNACA



RANDO Pabu

Rando Pabu reprise de la 10^{ème} saison 2025/2026 à l'île de Batz.

Mardi 2 septembre Rando PABU a démarré sa 10^{ème} rentrée par une journée rando resto à l'île de Batz.

Cette journée de retrouvailles, organisée par Eliane, Françoise, Jacqueline, Didier, Maurice et Michel a permis à 56 adhérents d'embarquer pour l'île de Batz.

Le matin nous avons randonné en bordure de mer ; la force du vent et le ciel menaçant accentuaient les

contrastes des lumières et des couleurs qui rendaient les paysages encore plus magnifiques.

Après la pause déjeuner au restaurant Penn ar Batz, l'après-midi s'est poursuivie par une balade sur la plage jusqu'au Jardin exotique Georges Delaselle.

D'un avis général les participants étaient enchantés de leur journée et de l'organisation.

L'Agenda :

- Les inscriptions et les programmes ont été réalisés les mardis 16 et dimanche 21 septembre. à la salle des Fêtes de Pabu après une rando vers 16h00
- Coût de l'adhésion 34€ par personne et 18€ dans le cas où l'Adhérent appartient à un autre club FFR.
- L'Assemblée Générale se tiendra le jeudi 6 novembre à 17h30 Salle des fêtes de Pabu.
- Les galettes des rois seront dégustées les mardi 6 et dimanche 11 janvier 2026.
- Dorénavant le rythme habituel va reprendre, tous les mardis après-midi et dimanches tous « les quinze jours ».

L'orage ne décourage pas les marcheurs.



Marche le long du littoral et sur la plage



■ **Le Président, Daniel Chaussec,**
Contact : 09.72.93.31.02
Photos : Yves Morice.



RUGBY Club



Entraînement de rentrée.

Qui aurait imaginé des perches tendues vers le ciel guingampais dans ce temple dédié au ballon rond ? Et pourtant l'affluence, l'ambiance, le suspense et la victoire des Bretons dans un ultime effort sur les champions de France en titre en ont bluffé plus d'un. Cet instant magique et inoubliable était dans toutes les conversations au moment de la reprise de nos entraînements, fin

août. Le Pabu Rugby a retrouvé son pré carré de jeu au Rucaër, avec un effectif qui ne cesse de s'étoffer, aussi bien chez les hommes que chez les femmes, plus d'une trentaine de licenciés pour cette saison. D'ailleurs, nous invitons les Pabuaises et les Pabuais à venir découvrir le rugby à 5 lors de nos prochains tournois. En devenant un club affilié à la FFR cet été, nous nous

devions d'ouvrir une École de rugby et c'est chose faite avec des cours pour les enfants de 6 à 12 ans, tous les lundis à 17h et tous les samedis à 13h30 pour apprendre les subtilités de l'Ovalie et ses valeurs. Il est toujours possible d'inscrire les garçons et les filles (6-12 ans) en se rapprochant du club : paburugby@gmail.com ou en appelant le secrétariat 07 67 41 35 15.

CONSEIL MUNICIPAL des Jeunes

Membres du CMJ à l'expo de Papy Xav et aux journées européennes du patrimoine à Munehorre en présence des visiteurs et des élus.



La rentrée de Conseil municipal des jeunes dès septembre les membres du conseil municipal des jeunes sont déjà à pied d'œuvre.

Quoi de mieux qu'une exposition sur l'école d'autrefois pour faire sa rentrée. Les jeunes ont profité des journées européennes du patrimoine, pour accueillir les visiteurs au château de Munehorre. Une façon de mettre en avant le lien entre jeunesse et culture, et d'encourager la transmission de la mémoire locale.



Pabu voit la vie en rose

Ce vendredi 3 octobre, la commune de Pabu s'est associée à la campagne nationale Octobre Rose, dédiée à la sensibilisation et à la lutte contre le cancer du sein.

Les jeunes du Conseil municipal des jeunes, encadrés par Fabienne Broudic, Jamila Karroumi et Nadine Le Moigne, ont pris l'initiative d'apporter une touche de rose au cœur du bourg : deux banderoles ont été installées et des ballons

roses accrochés pour marquer cet engagement solidaire.

Les agents du service technique ont également contribué à cette mobilisation en confectionnant deux grands nœuds roses, symbole universel de la lutte contre le cancer.

Enfin, la mairie a choisi de soutenir l'association Rose Espoir en finançant l'achat de pulls pour les participantes à la marche prévue le dimanche 12 octobre.



Nos jeunes conseillers mobilisés pour la lutte contre le cancer du sein.

Une action collective qui unit jeunes, élus et agents communaux autour d'une même cause : la solidarité et l'espoir.



EXPRESSION

de la minorité

Pour une commune solidaire, attractive et à l'écoute

La rentrée est un moment important pour la vie communale. Les enfants retrouvent le chemin de l'école, les associations relancent leurs activités, et chacun reprend ses projets. C'est aussi l'occasion de regarder vers l'avenir avec enthousiasme et détermination en réfléchissant collectivement aux besoins de notre commune.

L'une des actualités qui a retenu notre attention ces derniers mois est la présentation du plan de financement du projet de réhabilitation du centre hospitalier. Un investissement de 100 millions d'euros, ce n'est pas neutre ! C'est un projet structurant et un véritable levier d'attractivité pour notre territoire permettant, espérons-le, de conforter l'offre de soins, de fidéliser les équipes soignantes en leur offrant de meilleures conditions de travail et d'attirer de nouveaux professionnels de santé. Pour autant, nous devons rester vigilants et mobilisés pour que ce projet réponde pleinement aux besoins de la population.

Au moment où nous écrivons ces lignes, nous apprenons que des travaux sont prévus au centre hospitalier de Saint-Brieuc afin d'augmenter les capacités d'accueil de la maternité. Alors que les accouchements restent suspendus à la maternité de Guingamp, cette annonce ne peut qu'accentuer notre sentiment d'incompréhension voire de mécontentement. Le Groupement Hospitalier de Territoire (qui regroupe les hôpitaux de Lannion, Tréguier, Paimpol, Guingamp, Saint-Brieuc, Quintin et Lamballe) devrait être un espace de coopération et de solidarité entre les établissements. Or, nous constatons aujourd'hui l'inverse : la fragilisation d'un site au profit du renforcement d'un autre.

Face aux problématiques d'accès aux soins que nous rencontrons toutes et tous, notre commune ne peut rester inactive. C'est pourquoi notre groupe s'est montré favorable à l'acquisition du cabinet médical situé rue Célestin-Chevoir, bien que le prix (265 000 €) nous parût initialement élevé. Toutes les initiatives doivent désormais être prises pour favoriser l'installation de professionnels de santé.

Attentifs à vos besoins, nous restons disponibles pour échanger avec vous et recueillir vos idées, vos suggestions ou vos questionnements.

Le groupe « Energies citoyennes pour Pabu »
Guillaume LOUIS -
Christine BECHET
Pierrick GALARDON - Claude RONGIER

Contact :

Mail : minorite.pabu@gmail.com

Site internet : www.energies-citoyennes-pabu.fr

Facebook : Energies citoyennes pour Pabu



CALENDRIER

des manifestations

Novembre 2025 :

- 6 - Assemblée générale** - Rando Pabu
- 7 - Remise des cartes** aux adhérents de la FNACA
- 11 - Cérémonie commémorative de la victoire de la guerre 1914-1918** suivi du repas des aînés
- 15 - Spectacle imitateur des années 80** avec l'Amicale laïque
- 17 - Les Ajoncs d'or** – Concours de Belote
- 23 - Vide greniers au profit du téléthon**, salle polyvalente
- 26 - Les Ajoncs d'Or – sortie de Noël** à Grand Champ
- 28 - Zumba et Danse au profit du téléthon de 19h30 à 20h30** salle des fêtes
- 29 - Après-midi du Téléthon** à partir de 13h45 à la salle polyvalente
- 30 - Les Ajoncs d'Or** - Bal avec Jean-Pierre RAULT

Décembre 2025

- 14 - Loto de l'APE** de l'Ecole du croissant
- 18 - Les Ajoncs d'Or** - Goûter de Noël



Janvier 2026

- 4 - Cérémonie des vœux** à 18h en salle polyvalente
- 8 - Les Ajoncs d'Or** - La galette des rois
- 6 et 11 - Rando Pabu** - La galette des rois
- 18 - Les Ajoncs d'Or** - Bal avec Cécile et Dominique Moisan
- 22 - Les Ajoncs d'Or** - Club
- 24 - La galette des élus**

Nouveaux services sur la commune et sur l'agglo

M. SADOUNI va proposer dès novembre un service de VTC. Pour ce service de transport avec chauffeur vous pouvez contacter le 07 88 08 58 87 ou bien par mail mimivtc@outlook.fr, et ce ce 7j/7 et 24h/24.

Si vous cherchez à faire estimer un bien immobilier, Nael Rühn, conseillère immobilier indépendante, se propose de vous faire une estimation gratuite et sans engagement. Vous pouvez la contacter au 06 17 12 30 99 ou par mail au n.ruhn@immo-reseau.com

MON VILLAGE

Une nouvelle Appli arrive :



L'actualité de votre commune en temps réel et bien plus !



La commune de **Pabu** bénéficie désormais d'un nouvel outil de communication digitale, innovant et participatif.

Suivez la mairie, les associations et commerces dont vous souhaitez connaître les actualités grâce à des notifications en temps réel sur votre smartphone. Accédez à une information locale et ciblée grâce à un parcours personnalisé en sélectionnant vous-même, à la fois, les notifications de votre commune et celles des communes environnantes adhérentes à l'application.

Conçue comme un service d'utilité publique, l'application Mon Village permet la circulation d'une information claire, rapide et efficace sur **Pabu**.

Canal de communication de référence entre la communauté de communes, la mairie, les associations, les commerces, les habitants et les visiteurs, **Mon Village** offre une portée locale, sans précédent, des acteurs présents au cœur de votre vie.



CHAUFFAGE
(fioul, gaz, bois)

POMPES À CHALEURS
(géothermie & aérothermie)

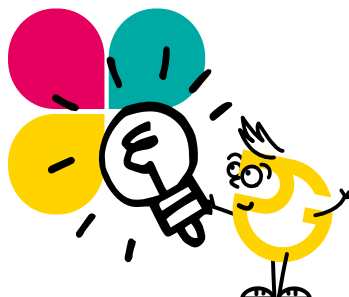
SOLAIRE - SALLES DE BAIN

PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES



PABU - 02 96 21 18 99
argoatsolutionsenergies@gmail.com

Eclectik
SERVICES & PRODUITS



ROUDENN
GRAFIK

Imprimeur breton

Impression tous supports et tous formats

■ Studio graphique ■ Étiquettes ■ Édition ■ Routage

www.roudenn.bzh



© 2025 - 6476